

a présenté un film sur le même meurtrier: des policiers venus de Chambéry sont venus manifester, et il a fallu que la veuve d'une des victimes vienne voir le film et explique aux policiers qu'il ne faisait pas l'apologie du meurtrier pour qu'ils se calment.

### L'« incendie culturel » de juillet 2017

Cette année, Mohamed Kacimi a écrit une pièce inspirée des comptes rendus des conversations entre Mohamed Merah et un policier chargé de négocier sa reddition, quelques heures après l'horrible massacre perpétré contre des militaires à Montauban, puis dans une école juive à Toulouse, en 2012. Est-ce trop tôt pour adopter ce sujet de pièce intitulée d'une phrase réelle du tueur, «*la mort, je l'aime comme vous aimez la vie*»? L'exemple

de Succo montre que le temps ne fait rien à l'affaire. La pièce de Kacimi, qui n'est évidemment pas une apologie du tueur mais un portrait des deux personnages, est dénoncée par les avocats de certaines familles des victimes comme une entreprise de réhabilitation du terroriste sous couvert d'alibi culturel, ce qui serait une honte et un déshonneur. Rien que ça. Tout cela, bien sûr, sans avoir vu la pièce. Ces propos diffamatoires et insultants sont suivis d'une demande adressée à l'auteur «*nous vous demandons d'y renoncer*», cependant que la presse se déchaîne et que les réseaux sociaux s'enflamme. La France semble adorer ses incendies culturels de juillet. Chacun y va de son commentaire, souvent à l'aveugle. L'Observatoire fait part de son soutien. La pièce sera rejouée à Rouen cet hiver,

au Centre dramatique national (CDN). Entre-temps, une plainte a été déposée contre la pièce et son auteur. L'Observatoire souhaite qu'un débat soit organisé en présence de personnes ayant vu cette pièce.

C'est ce que nous demandons depuis notre création: que le débat remplace la polémique. Un débat pluraliste, divers, et permettant à chacun de s'exprimer calmement. S'il y a menaces de violences, il appartient aux pouvoirs publics de permettre de la discussion. Lors d'«*Exhibit B*», la préfecture avait interdit aux théâtres concernés d'organiser des débats pour des raisons de sécurité. On croit rêver. Comme si la France d'aujourd'hui était incapable d'organiser un dialogue sur les sujets qui fâchent. La peur n'a jamais conduit nulle part. ●

# « Remettre la décentralisation du côté de l'invention »

**Une tribune\* est parue le 22 juillet dernier à l'initiative des directeurs et directrices de Centres dramatiques nationaux (CDN), en réaction à l'annonce de restrictions budgétaires et du projet de financement partiel du théâtre privé par le théâtre public. Interview de Marie-José Malis, metteuse en scène, directrice de La Commune-Centre dramatique national d'Aubervilliers et signataire de ce texte.**

**H&L: Dans cette tribune vous proposez un «nouveau pacte culturel». Pour quelle(s) raison(s)? Et pourquoi vous exprimer fortement sur ce sujet aujourd'hui?**

**Marie-José Malis:** Parce que ce sont les 70 ans de la décentralisation. Parce que depuis Jack Lang il n'y a pas eu de politique

\* «L'art, la jeunesse et les territoires»: <https://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/220717/l-art-la-jeunesse-et-les-territoires>.

culturelle nouvelle, entièrement vitale et configurante. Parce que les artistes depuis trop longtemps ne disent plus que c'est à eux de proposer à l'Etat les éléments, termes et outils, d'une politique culturelle qui leur semble juste. Parce que dans toute cette fatigue de fin de séquence, les lieux sont moins financés, les attaques du

secteur privé sont plus fortes que jamais et la tentation des pouvoirs publics très grande de s'y abandonner. Et parce que nous pensons que l'élection d'Emmanuel Macron est un saut historique, avec une nouvelle symbolique, une vision du pays et de l'Etat, qui a donc besoin d'une politique culturelle inédite.



© WILLY VAINQUEUR

**Le titre de la tribune évoque trois champs d'intervention. Est-ce à voir avec les orientations de cette nouvelle politique publique en matière de culture, qu'il faut selon vous inventer ?**

A vrai dire, nous pensons qu'un ministère de la Culture réel, aujourd'hui, devrait absolument englober le champ des politiques pour la jeunesse, le champ des politiques territoriales (politiques de la ville) et le champ des arts et arts appliqués. Au Syndeac<sup>(1)</sup>, avec un certain humour, nous pensions appeler ce ministère «ministère de la Capacitation». C'aurait été une nouvelle idée du ministère de la Culture et de son champ. C'est un autre pari que celui régulièrement tenté d'une alliance avec l'Education nationale. Et qui, cette fois encore, ne suffira pas. C'est dire : au fond, c'est dans la pratique artistique que les gens apprennent à développer leurs capacités d'invention et de pensée.

Or ces retrouvailles avec le désir, cette créativité, elles doivent s'exprimer à plein régime, pas seulement dans des lieux fermés et réservés. Voilà pourquoi nous disons : travaillons avec les politiques de la jeunesse, les politiques sociales et de la ville. Inventons des ponts réels, des classes déconcentrées dans les théâtres, des nouveaux lieux dans les quartiers, des initiatives créatrices citoyennes, etc. Car «réajointer» ces domaines dans des lieux, c'est dire nous donnons aux jeunes, aux habitants, le champ de la créativité, de l'art, des entreprises créatives, des arts appliqués, et nous leur donnons aussi la possibilité d'agir en situations locales, de dessiner les quartiers, les lieux, les voisinages, les amitiés de travail et débats, les branchements concrets de la nouvelle vie. C'est relocateur pour mieux délivrer du concret, de l'action, du voisinage, de la citoyenneté active.

**«Pour le théâtre de la Commune je pense à une formule architecturale qui pourrait être reprise, déclinée : un théâtre qui, dans ses murs, mêlerait un habitat pour les migrants, de jeunes artistes en résidence et le Centre dramatique national.»**

**Chaque réalité de terrain, chaque situation, chaque artiste à la tête des lieux méritent que s'inventent pour eux des formules, des manières d'agir et de créer, des buts, des organisations du travail, singulières, adaptées, typées et nettes.**

**Vous évoquez concrètement un support de travail, les «prototypes». Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Un prototype, c'est remettre la décentralisation du côté de l'invention : comme dans l'industrie où l'on développe les meilleurs modèles. C'est déclarer et construire une décentralisation acte III, après Malraux et Lang. C'est dire : chaque réalité de terrain, chaque situation, chaque artiste à la tête des lieux méritent que s'inventent pour eux des formules, des manières d'agir et de créer, des buts, des organisations du travail, singulières, adaptées, typées et nettes. Les MJC<sup>(2)</sup> avaient été ces lieux, dont il faut mesurer la puissance d'apparition et de reconfiguration. Le CDN Nanterre-Amandiers était un prototype : il mêlait théâtre, école et cinéma.

Aujourd'hui, certains directeurs voudraient développer à fond certaines convictions. Les uns pensent que l'avenir du théâtre passe par le travail avec l'école, les autres par le contact avec le réel social ou par les collaborations avec les sciences humaines ; d'autres, encore, pensent qu'il faut réinventer l'association entre l'art et le monde du travail, etc. Beaucoup d'idées naissent ou renaissent. Pour le théâtre de la Commune, je pense à une formule architecturale qui est un prototype et qui pourrait être reprise, déclinée : un théâtre qui, dans ses murs, mêlerait habitat pour les migrants, jeunes artistes en résidence et CDN lui-même. Cette idée enthousiasme tout le monde : le fait que l'architecture théâtrale soit repensée et permette de nouvelles alliances et fonctions. Une politique culturelle aujourd'hui, ce serait dire : «Voilà, vous avez cinq, six ou sept ans devant vous et nous vous demandons de nous aider à inventer les lieux culturels du futur.» Ce serait un pacte, qui nous semble devoir passer par ces lieux de type nouveaux, sous la juridiction des artistes et des intellectuels de ce temps qui en seront les orientateurs. ●

(1) Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles.

(2) Maisons des jeunes et de la culture.